

MAIRIE DE SAINTE FOY SAINT SULPICE
LISTE DES DELIBERATIONS
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 FEVRIER 2023 A 20 HEURES 30

Date de la convocation : 09 février 2023

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membre excusé : 3

Nombre de membre absent : 0

L'an deux mille vingt-trois, le dix sept février, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Sainte Foy Saint Sulpice, dûment convoqués, se sont réunis, en session ordinaire, salle du conseil municipal en Mairie, sous la présidence de Monsieur Mickaël MIOMANDRE, Maire

PRESENTS : Messieurs MIOMANDRE M. - PONVIANNE G. -THIVOLET D. -REBOUX A.- JURINE T.- COUTURIER A. - OLIVEIRA F. -DE VERCHERAND P- VIAL F. - Mmes BARROUX V. - TRICAUD M. - MOREL P.

ABSENT EXCUSE : Mrs PALLUAT DE BESSET D. DUINAT J. - RICO S. -

ABSENT : Mr

Conformément à l'article L2121-15 Du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur Gilles PONVIANNE est désigné secrétaire de séance.

LISTE DES DELIBERATIONS

DEL2023-02-7 : VOTE DES TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

DEL2023-02-8 : TARIFS DE LA SALLE DES FETES

DEL2023-02-9 : TARIFS DE LA SALLE GRENETTE

DEL2023-02-10 : TARIFS DU CIMETIERE

DEL2023-02-11 : REVISION DU LOYER DE L'APPARTEMENT AU DESSUS DE LA MAIRIE